

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 21 JUIN 2022 -

DÉCISION N° 22 - 05 - 031

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 21 janvier 2022 s'est réuni le mardi 21 juin 2022 à partir de 9 heures au Musée des sapeurs-pompiers de la Loire sis 10 rue de l'Abattoir à Firminy.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 6 : L'approbation de la convention constitutive de groupement de commandes pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil juridique et économique pour l'acquisition de véhicules de secours et de soins d'urgences aux personnes (VSSUAP) à énergie alternative.

Les services départementaux d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité sud-est souhaitent s'inscrire progressivement dans une démarche éco-responsable pour leurs achats. Cette démarche d'achat implique notamment de recourir à des acquisitions et des approvisionnements plus respectueux de l'environnement.

Aussi les SDIS de l'Isère (38), de la Loire (42), du Puy-de-Dôme (63), de la Haute-Savoie (74) ainsi que le SDMIS (69) entendent s'associer afin d'acquérir des véhicules de secours et de soins d'urgences aux personnes (VSSUAP) à énergie alternative. Ces véhicules permettent notamment de réduire les émissions de CO₂ par rapport à leurs équivalents thermiques.

Ce projet complexe d'acquisition nécessite de s'adjoindre les compétences d'un assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce dernier assistera notamment le groupement de commandes dans la définition, le pilotage et l'exploitation du projet.

Les prestations d'assistance juridique et économique seront financées à parts égales par les membres du groupement.

Le projet de convention, annexé au présent rapport, définit l'objet et les modalités de ce groupement de commandes temporaire.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve le projet de convention constitutive de groupement de commandes pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil juridique et économique pour l'acquisition de véhicules de secours et de soins d'urgences aux personnes (VSSUAP) à énergie alternative et autorise la Présidente à signer la convention ci-jointe ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Décision adoptée à l'unanimité.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Darfeuille', written over a horizontal line.

Marianne DARFEUILLE